



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (M. Wakula, R. Friesen, F. Nowicki et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (A. LeGras, R. Steinuck, C. Minaudier et autres)

M. TWEED (avec le consentement de l'Assemblée et au nom de M. PITURA) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (G. Poirier, E. Lagacé, G. Vouriot et autres)

---

Lecture et dépôt de pétitions :

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre responsable de l'Hydro-Manitoba envisage d'autres emplacements au moment de l'installation de nouvelles lignes d'énergie électrique de 230 et de 500 kV dans la municipalité rurale d'East St. Paul. (C. Bachinski, B. Kiely, C. Link et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (G. Stefanson, S. Stefanson, E. Stefanson et autres)

---

M. SANTOS, *président du Comité des subsides*, présente le rapport du 7 mai 2001 du Comité :

EN COMITÉ

Le Comité adopte la proposition suivante :

7.4 Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, la somme maximale de QUINZE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE CINQ CENTS DOLLARS et de l'affecter au ministère des FINANCES sous le poste :

Taxes ..... 15 897 500,00 \$

Il est fait rapport de cette résolution.

Le rapport est déposé. Le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

---

M<sup>me</sup> BARRETT, *ministre du Travail et de l'Immigration*, fait une déclaration au sujet de la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail qui a lieu du 6 au 12 mai 2001.

M. SCHULER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD dépose, au nom de M. le *ministre* SALE :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2001-2002 — Services à la famille et Logement;  
(Document parlementaire n° 137)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2001-2002 — Enfants en santé Manitoba.  
(Document parlementaire n° 138)

---

M. le *ministre* SELINGER dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2001-2002 — Commission de la fonction publique.  
(Document parlementaire n° 139)

---

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. FAURSCHOU et STRUTHERS, M<sup>me</sup> STEFANSON ainsi que MM. SCHELLENBERG et ENNS font des déclarations de député.

---

**Mardi 8 mai 2001**

---

L'Assemblée convient de ne pas procéder aujourd'hui à l'examen des affaires émanant des députés.

---

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de modifier l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 113 déposé le 23 avril 2001. Ainsi le budget du ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse sera examiné dans la salle 255 après celui des Affaires intergouvernementales.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté, puis poursuit ses travaux en comité.

---

La séance est levée à 18 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickey